

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Elisabeth Chatelain, Hugo Zbinden, Christian Brunier, Antoine Droin, Carole-Anne Kast, Loly Bolay et Roger Deneys*

*Date de dépôt: 6 juin 2006*

*Messagerie*

## **Proposition de motion pour un encouragement des deux-roues à assistance électrique**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- l'augmentation de la demande de mobilité ;
- les problèmes de pollutions atmosphérique et sonore constatés dans le canton ;
- la nécessité de la lutte contre la sédentarité afin d'améliorer la santé des habitant-e-s de la région ;
- l'augmentation de l'utilisation du scooter thermique dans notre région ;
- le constat que le vélo est, avec la marche à pied, le mode de transport le moins polluant ;
- les dimensions de notre canton idéalement adaptées au rayon d'action du vélo à assistance électrique ;
- le coût encore relativement élevé des vélos et des scooters à assistance électrique ;
- les avantages fiscaux accordés aux voitures neuves peu polluantes pendant trois ans,

invite le Conseil d'Etat

- à faire connaître les deux-roues électriques ;
- à encourager l'achat de deux-roues électriques par une incitation financière ;
- à installer des bornes de rechargement et des abris couverts et sécurisés pour les deux-roues électriques.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il est indéniable que les besoins en mobilité augmentent et qu'il est impossible de les combler uniquement avec des véhicules à moteur sous peine d'asphyxie.

Il devient donc indispensable d'encourager le recours à des véhicules peu gourmands en énergie pour le trafic individuel. La croissance de celui-ci peut miser sur des moyens efficaces énergétiquement et écologiquement viables.

Les citoyens et les citoyennes trouvent dans les deux-roues électriques une alternative à la marche à pied (qui peut être jugée trop lente) et à la bicyclette classique (jugée trop fatigante). Le vélo électrique allie rapidité et confort : souple dans la circulation en ville, pas de problème de parage.

Le vélo à assistance électrique est parfaitement adapté à la topographie de notre canton :

- les distances entre le lieu de résidence et le lieu de travail sont majoritairement comprises entre 2 et 12 km ;
- les trajets comportent souvent un dénivelé ;
- la ceinture péri-urbaine, proche du centre, est composée de quartiers de villas dont la desserte en transports collectifs insuffisante ne convient pas à de nombreux usagers.

Les véhicules électriques sont respectueux de l'environnement et de la qualité de vie.

Pour 100 km, la consommation d'une voiture est de 6 litres d'essence en moyenne, celles d'un scooter traditionnel de 3,5 litres d'essence, d'un scooter électrique de 8 kWh, et d'un vélo électrique, de 1 kWh, soit l'équivalent d'un décilitre d'essence. De plus, les deux-roues électriques ne dégagent aucune émission nocive (CO, CO<sub>2</sub>, HC, NO<sub>x</sub>).

Selon le microrecensement sur le comportement des Suisses en matière de transport en 2000, 30% des déplacements en automobile sont inférieurs à 5 km. Si 80% de ces trajets avaient été effectués en vélo – électrique ou classique – ou à pied, on aurait économisé :

- 572 000 tonnes d'essence, ou
- 14% de la consommation d'essence en Suisse, et
- 1 milliard de francs sur la facture pétrolière annuelle, et

– 1,8 million de tonnes de CO<sub>2</sub>.

Ces économies d'énergie auraient également un effet bénéfique sur la santé, le climat et la qualité de l'air. Il est évidemment très difficile de convaincre 80% des automobilistes de laisser leur voiture au garage pour les petits trajets, mais une promotion active des deux-roues électriques pourrait les encourager.

Les villes de Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel ont misé sur une stratégie forte pour soutenir l'achat de véhicules électriques et les résultats ne se sont pas fait attendre.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les député-e-s, nous vous encourageons à réserver un bon accueil à cette proposition de motion afin de promouvoir l'achat et l'utilisation de deux-roues électriques dans notre canton.